

Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins

Sous-direction de l'organisation
du système de soins
Bureau de l'organisation de l'offre régionale
populations spécifiques - O2
Personne chargée du dossier :
Dr Aude Le Divenah
Tél. : 01 40 56 52 78
Fax : 01 40 56 41 89
E-Mail : aude.ledivenah@sante.gouv.fr

Monsieur le directeur de l'hospitalisation et de
l'organisation des soins

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'agences
régionales de l'hospitalisation
(pour diffusion aux établissements)
Mesdames et Messieurs les préfets de région
Directions régionales des affaires sanitaires et
sociales
(pour information)
Mesdames et Messieurs les préfets de département
Directions départementales des affaires sanitaires et
sociales
(pour information)
Messieurs et Mesdames les directeurs
d'établissements de santé (pour diffusion aux
services concernés)

CIRCULAIRE N°DHOS/O2/2004/290 du 25 juin 2004 relative à la diffusion du guide pour l'élaboration du dossier de demande de lits identifiés en soins palliatifs.

Date d'application : immédiate

NOR : SANH0430328C (texte non paru au journal officiel)

Grille de classement : SP 3 311

Résumé : guide pour l'élaboration du dossier de demande de lits identifiés en soins palliatifs.
Le nouveau concept des lits identifiés concerne tous les services ayant une activité importante de soins palliatifs. Il intègre un esprit de mutualisation des compétences et des moyens. Ce guide a pour but d'aider les professionnels de terrain à trouver les modalités d'identification de ces lits en soins palliatifs dans une dynamique domicile-établissement, lorsqu'ils existent dans le cadre de réseaux de santé. Des orientations seront définies pour l'hospitalisation à domicile. Il permet de préciser le service demandeur, son activité et ses besoins et ses compétences, les aménagements relatifs aux soins palliatifs et le projet de lits identifiés.

Mots-clés : guide pour l'élaboration du dossier de demande de lits identifiés en soins palliatifs, établissements, schéma général de l'offre de soins, réseau de santé, service demandeur, activité, besoins, compétences, aménagements relatifs aux soins palliatifs, projet de lits identifiés, statistiques et activités des établissements (SAE).

Textes de référence :

Circulaire DHOS/O2/DGS/SD5D/2002/n°2002/98 du 19 février 2002 relative à l'organisation des soins palliatifs et de l'accompagnement, en application de la loi 99-477 du 9 juin 1999, visant à garantir le droit à l'accès aux soins palliatifs.

Guide pour l'élaboration du dossier de demande de lits identifiés en soins palliatifs.

Textes abrogés ou modifiés : néant

Annexes : [Guide](#)

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le guide pour l'élaboration du dossier en vue d'une demande de lits identifiés « soins palliatifs ».

Ce guide répond à la demande des équipes de terrain, des correspondants des Agences régionales de l'hospitalisation sur le dossier « soins palliatifs », et des membres du comité de suivi du programme national de développement des soins palliatifs 2002-2005. Ce document vise à aider les professionnels de terrain et cherche à faciliter l'identification des lits en soins palliatifs dans une dynamique domicile-établissement, et lorsqu'ils existent dans le cadre de réseaux de santé. Ce guide est complémentaire de la circulaire citée en référence pour réaliser le dossier de demande de lits identifiés en soins palliatifs.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assurer une large diffusion de ce document auprès des établissements publics et privés prenant en charge des malades recevant des soins palliatifs, ainsi qu'à l'ensemble des professionnels concernés : médecins référents, professionnels des secteurs sanitaires et médico-sociaux directement concernés.

Des exemplaires sont à votre disposition en vous adressant au Dr Aude LE DIVENAH. Téléphone : 01 40 56 52 78

Ce guide sera également téléchargeable sur le site internet du ministère à l'adresse suivante : <http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/palliatif/index.htm>

Le directeur de l'hospitalisation
et de l'organisation des soins
Eduard COUTY